



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
XOUM E++o6 I 3E6oUoE OHEXEQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach, reçue par le président de l'Union des Comores, M. Azali Assoumani

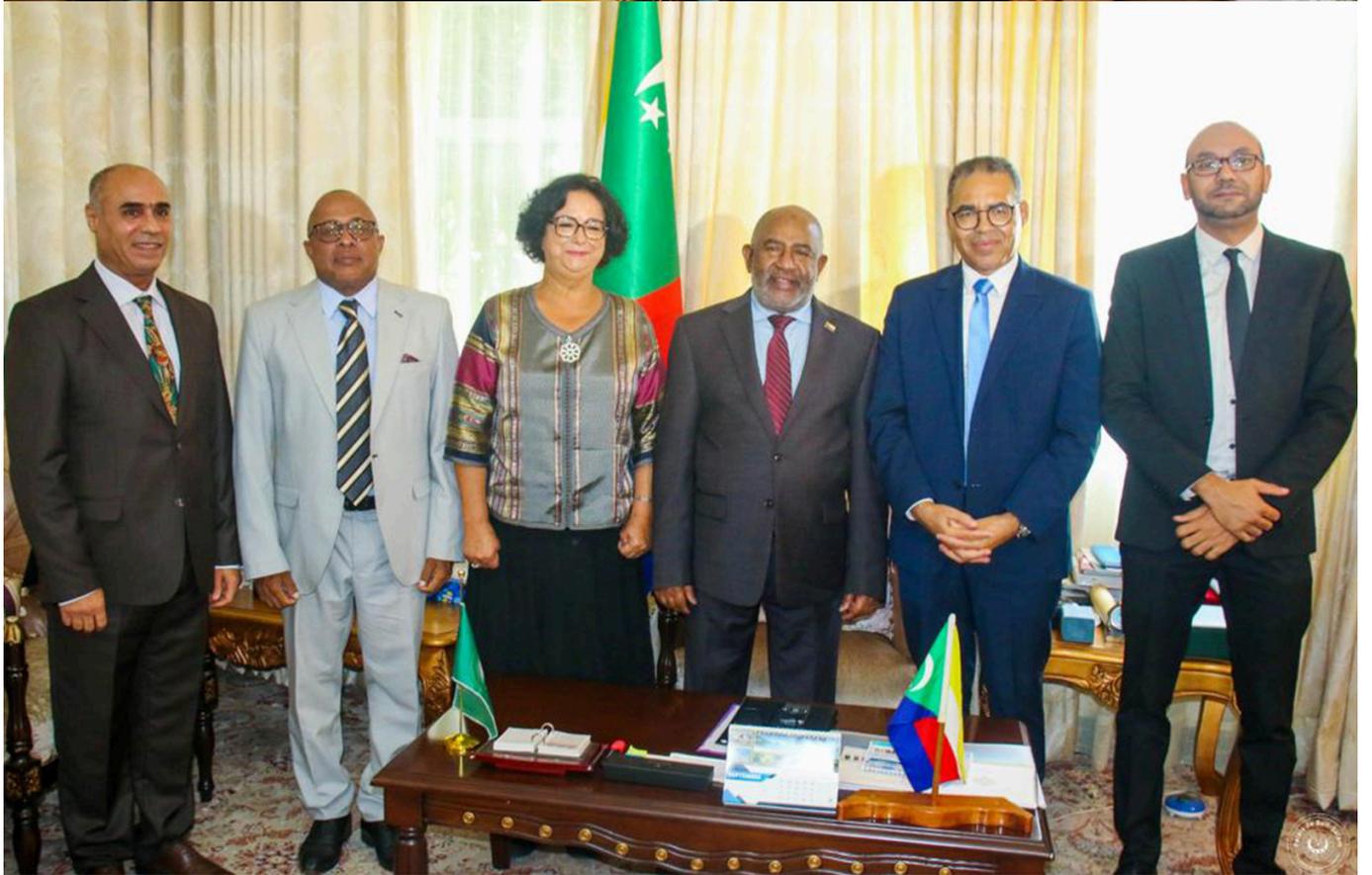
[A](#) [1] [+A](#) [1]

La présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach, reçue par le président de l'Union des Comores, M. Azali Assoumani

03 oct 2023









La présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach a été reçue en audience le mardi 3 octobre 2023 par M. Azali Assoumani Chef de l'Etat de l'Union des Comores, et actuel Président en exercice de l'Union Africaine.

Lors de cette audience tenue au palais présidentiel Beit Salam dans la capitale Moroni, le Président Azali Assoumani a, en premier lieu, salué le leadership continental de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et loué la qualité des relations entre les deux pays et la solidarité mutuelle continue qui les caractérise. Le chef de l'Etat comorien a ensuite exprimé ses remerciements au Royaume du Maroc et salué la mobilisation de la HACA auprès du Conseil National de la Presse et l'Audiovisuel comorien engagé dans un vaste programme de modernisation et de mise à niveau professionnelle. Il a exprimé à cet effet son soutien à tout partage d'expertise qui permettrait de mettre en place une régulation proactive et à même de promouvoir une communication publique et des pratiques médiatiques qui servent les valeurs du vivre-ensemble, de la tolérance et du développement social.

Au cours de cette entrevue à laquelle ont pris part également M. Abubakari Boina, Président du CNPA, M. Benaïssa Asloun Directeur Général de la HACA, M. Driss Alaoui, chargé d'Affaires du Maroc aux Comores et M. Talal Salahdine, manager des affaires africaines au sein de la HACA, la présidente de l'instance de régulation marocaine a déclaré que l'élargissement de la coopération bilatérale entre le Maroc et l'Union des Comores au domaine de la régulation autonome des médias est une contribution pertinente à la dynamique vertueuse créée par la coopération sud-sud prônée et soutenue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'une Afrique forte et solidaire. « La mise en place d'une coopération concrète et opérationnelle entre la HACA et le CNPA - a souligné Mme Akharbach, permet aussi d'enrichir l'expérience des deux pays dans le domaine de la régulation des médias en mettant notamment l'accent sur la montée en compétence du régulateur, le développement de la veille professionnelle, l'adaptation au nouvel environnement numérique des médias et la promotion du droit du citoyen à une information de qualité et de confiance ».

Mme Akharbach a également saisi cette occasion pour présenter succinctement au Président Azali Assoumani, qui assure la présidence actuelle de l'Union Africaine (UA), la mission et l'action du

Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). Parlant en sa qualité de présidente de cette plateforme panafricaine de régulateurs, elle a ainsi rappelé les grandes lignes de la feuille de route 2023-2024 du réseau en plus des grands chantiers de réflexion identifiés sur le continent en matière de régulation audiovisuelle et numérique. Elle a à cet égard, souligné l'ambition du RIARC à contribuer efficacement à la promotion du statut, des moyens, des compétences et de l'autonomie des régulateurs africains pour qu'ils puissent agir de manière optimale au bénéfice de la consolidation des systèmes médiatiques locaux et nationaux et de la construction de la souveraineté informationnelle du continent.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>